

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article36>



les preuves contre la SNCF

- Archives - Procès contre l'Etat et la SNCF -



Drancy 1944



Date de mise en ligne : samedi 20 mai 2006



Toulouse 2006

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

L'avocat de la SNCF, maître Baudelot, tout comme Arno Klarsfeld, ont prétendu que la SNCF ne s'était pas fait payer au tarif de la troisième classe le transport en wagon à bestiaux des déportés raciaux!

Ces documents ont été retrouvés par Monsieur Kurt Schaechter, fils de déportés jamais revenus!

Ce vieux monsieur a photocopié sans autorisation les documents des archives de Toulouse où il cherchait des nouvelles de ses parents!

Après ces découvertes, la SNCF a dû demander à un historien monsieur BACHELIER une étude sur le rôle de la SNCF pendant la guerre! je ne suis pas sûre qu'il ne faille pas réouvrir le dossier!

Puisse le battage médiatique autour du procès de notre père, obliger la SNCF à ouvrir encore plus grandes ses archives.

[>](http://helene.lipietz.net/IMG/jpg/facture_trouvee_SNCF_par_ETHIC-2.jpg)